



*Agissons ensemble pour
une plage au naturel*

INFOS
Octobre 2020 - n°8

La Communauté de Communes Coeur de Nacre, l'Office de tourisme Terres de Nacre et le CPIE Vallée de l'Orne ont à nouveau organisé un Grand chantier Rivage Propre à la rentrée 2020.

Cet évènement, prévu le 12 septembre, était proposé sous la forme de 5 départs simultanés de chantiers citoyens sur Courseulles-sur-mer, Bernières-sur-mer, Saint-Aubin-sur-mer, Langrune-sur-mer et Luc-sur-mer.

Malgré le contexte sanitaire peu favorable, plus de 180 éco-citoyens ont répondu à l'appel. Les 5 récoltes ont été animées par des membres du CPIE, des bénévoles de Surfrider, du GEMEL-N et de la SNSM de Courseulles-sur-mer.

Vous souhaitez participer à d'autres chantiers citoyens sur le littoral du Calvados? Consultez l'agenda sur www.rivagepropre.com



*Seconde édition du Grand chantier
Rivage Propre sur la Côte de Nacre :
plus de 180 participants !*

L'Opération Rivage propre

Plusieurs partenaires pour un seul objectif

Initiée il y a près de 25 ans par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallée de l'Orne et le Département du Calvados, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Opération Rivage propre a pour enjeu la préservation du patrimoine naturel du littoral du Calvados, et tout particulièrement de l'écosystème de la laisse de mer.



La laisse de mer est la bande de débris animaux et végétaux diversifiés (algues, coquillages, mues, pontes...) naturellement déposés à chaque marée sur le haut des plages. De nombreuses espèces dépendent de ce milieu très riche, représentant également un maillon essentiel dans la lutte contre l'érosion du littoral. Cet écosystème original est toutefois fragilisé par l'accumulation de déchets anthropiques et le nettoyage mécanisé, donc non sélectif, que cela entraîne dans certains secteurs.

Association d'intérêt général, le CPIE Vallée de l'Orne assure des actions de sensibilisation visant les jeunes comme les adultes, mais propose aussi de l'information, de la formation et du conseil auprès des acteurs de la gestion du littoral via sa Cellule d'Animation et de Liaison à l'Estran (CALE). Le but étant de promouvoir une gestion raisonnée des plages et de favoriser le développement de comportements éco-citoyens vis-à-vis de la problématique des macro-déchets échoués ou abandonnés sur le littoral calvadosien.



L'Opération Rivage propre vise de nombreux publics : grand public, écoles, entreprises, associations, organismes de formation, collectivités...

Le chiffre « Rivage propre »

57 échouages de mammifères marins ont été recensés sur le littoral calvadosien par le « Réseau National Echouages » (RNE), au cours de l'année 2019.

Zoom sur... la formation des dunes

Parmi les nombreux intérêts de la **laisse de mer**, évoqués en page précédente, on peut s'arrêter sur le rôle fondamental qu'elle joue dans la formation des dunes. En effet, en constituant un obstacle au déplacement du sable poussé par le vent, cette bande de débris animaux et végétaux, déposés à chaque marée haute, provoque la création d'un petit bourrelet de sable.

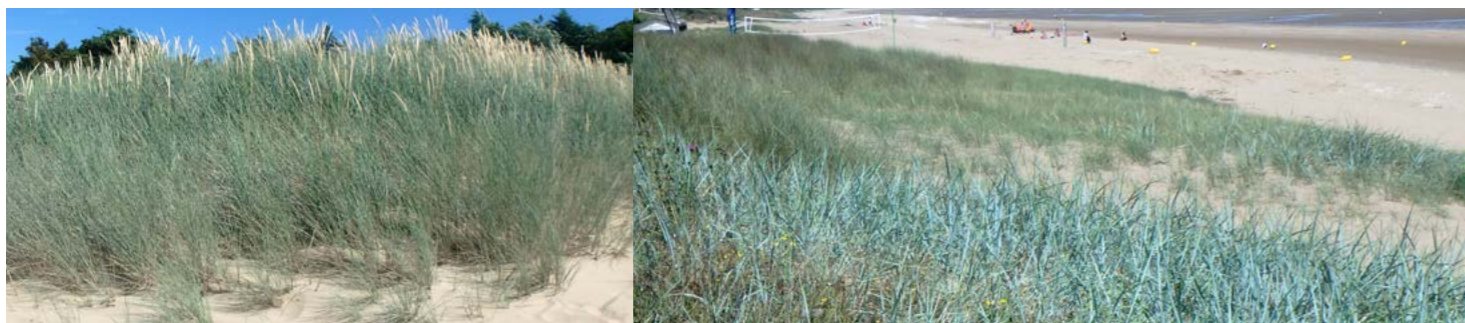
La matière organique, libérée lors de la décomposition de ces débris, enrichit le sol et permet à plusieurs espèces de plantes de germer. Elles aussi captent le sable, provoquant la naissance progressive d'une **dune embryonnaire**, où se développent des plantes pionnières comme le **Cakilier**.



Le Cakilier, ou Roquette de mer, est une plante bénéfique pour les pollinisateurs. Très riche en minéraux et en vitamine C, elle a longtemps été consommée par l'Homme.

Au fur et à mesure que le sable s'accumule contre la dune embryonnaire, celle-ci s'élève et est colonisée par d'autres plantes, également très résistantes aux conditions extrêmes de ce milieu (assauts de la mer, embruns salés, vents violents, sécheresse, ensablement). La plus répandue d'entre elles est l'**Oyat**.

On arrive alors au stade de **dune blanche**, première ligne d'un rempart efficace contre les assauts de la mer et du vent : le **cordon dunaire**. C'est aussi à ce niveau que l'on trouve une autre graminée, aux feuilles vert-bleuté : l'**Elyme des sables**.



Population d'oyats en pleine période de «floraison (épis) au sein d'une dune blanche.

Devenues rares notamment du fait du nettoyage intensif des plages, les Elymes des sables (au premier plan, devant des Oyats) sont désormais protégées.

En arrière du rivage, à l'abri du vent et des embruns, la **dune grise** est plus stable. Elle est colonisée par une végétation plus diversifiée, incluant peu à peu des ligneux.

Pour plus d'infos : Guide pratique «Rivage Propre» - Collecte raisonnée des macro-déchets et gestion des échouages exceptionnels sur le littoral du Calvados (CPIE Vallée de l'Orne - 2018). Disponible sur simple demande ou téléchargeable sur www.rivagepropre.com.



La formation dunaire en 4 étapes
Schémas de G.LEROUVILLOIS, inspirés d'illustrations de BIOTOPE

Trois questions à un acteur du littoral calvadosien

Marie FRANCOU, chargée de mission « Mammifères marins » au Groupe Mammalogique Normand.

Pouvez-vous nous présenter votre structure ainsi que vos propres missions ?

Le Groupe Mammalogique Normand (GMN) est une association loi 1901 créée en 1978, qui œuvre pour l'amélioration des connaissances et la protection des mammifères sauvages en Normandie. Son siège est à Epaignes (27) mais le GMN dispose d'une antenne à Hérouville Saint-Clair.

Au sein de l'association, je suis en charge de la thématique « mammifères marins », et plus particulièrement des phoques. Deux espèces, toutes les deux protégées par la loi, sont présentes en Normandie : le Phoque veau-marin et le Phoque gris. Ils fréquentent l'ensemble du littoral calvadosien et peuvent être observés toute l'année. Sur le littoral du Calvados, l'estuaire de l'Orne constitue une zone de repos pour ces animaux qui utilisent les bancs découverts à marée basse.



Phoque gris (B.MORCEL)

Je suis correspondante du Réseau National Echouages (RNE) et donc habilitée à intervenir sur un échouage de mammifère marin vivant ou mort. Le Réseau National Echouages dispose d'un numéro unique qu'il faut composer en cas d'urgence (05 46 44 99 10). Il est coordonné par l'Observatoire Pelagis, basé à la Rochelle. Nous travaillons en collaboration avec lui afin, d'une part, de recenser les échouages sur le Calvados et, d'autre part, de sensibiliser le grand public aux conduites à tenir en cas de mammifères marins échoués sur notre littoral.

Comment mieux informer ces usagers confrontés à la présence d'un mammifère marin sur une plage ?

Le GMN a lancé la démarche « Ilot de tranquillité » dont l'objectif est de favoriser la tranquillité des phoques sur les plages. En effet, de plus en plus régulièrement des phoques sont observés au repos sur nos plages et sont très souvent dérangés. Pour rappel, toute perturbation intentionnelle d'une espèce protégée est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 €. Leur présence sur les plages est un phénomène tout à fait normal puisque ces derniers ont besoin de se reposer à terre avant de repartir chasser en mer. Tout dérangement de l'animal durant cette période de repos peut lui être néfaste. Il faut rappeler également que ce sont des animaux sauvages qui peuvent mordre s'ils se sentent en insécurité.



Quelle forme prend cette démarche « Ilot de tranquillité » ?

Elle repose sur la signature d'une charte entre le GMN et les communes littorales afin de mettre en place des actions de sensibilisation auprès des habitants et d'intervenir rapidement en cas de présence d'un animal sur la plage (mise en place d'un périmètre de sécurité notamment).

Pour plus d'informations : 09 54 53 85 61 ou m.francou@gmn.asso.fr

Implication de la CALE sur le thème des échouages de mammifères marins

Les échouages dit « exceptionnels » (algues-épaves en quantité massive, mammifères marins,...) sur le littoral du Calvados, font partie des thématiques traitées par la CALE. Sa mission est d'informer les acteurs, de les orienter vers une structure experte voire d'organiser des réunions ou formations thématiques.

C'est ainsi que la CALE a co-organisé avec le GMN, le 1^{er} octobre 2020, avec l'appui de la DREAL Normandie et de la Ville de Ouistreham, une « Journée départementale d'information et d'échanges sur les échouages de mammifères marins ». Cet évènement, qui a réuni principalement des élus et techniques de communes littorales, a été l'occasion d'en savoir plus sur les espèces concernées (phoques, dauphins, baleines) et les procédures à respecter lorsqu'elles s'échouent sur nos plages.



Intervention de PELAGIS lors de la réunion du 1^{er} octobre

Donner le pouvoir d'agir aux nouvelles générations de citoyens : les «aires éducatives»

Pour sensibiliser les élèves et approfondir la connaissance de la biodiversité en milieu scolaire, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) met en oeuvre la démarche «aires éducatives» sur le territoire français.

Une aire éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'une école ou d'un collège (cycles 3 et 4). Encadrés par leurs enseignants et une structure référente (CPIE, autre association d'éducation à l'environnement, gestionnaire d'espaces naturels,...), les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire terrestre éducative. Une aire éducative peut être marine (aire marine éducative dite AME) ou terrestre (aire terrestre éducative dite ATE).

Les grands objectifs des aires éducatives

- Former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable,
- reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire,
- favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature (usagers, acteurs économiques, gestionnaires d'espaces naturels...).

Comment mettre en place une aire marine éducative sur le littoral calvadosien ?



Sortie terrain des 26 élèves de l'aire marine éducative de l'école Jeanne d'Arc à Wimereux (62) - ©CPIE Flandre Maritime

Une aire éducative se développe tout au long de l'année scolaire et a vocation à durer sur le long terme. Sa mise en place d'une aire éducative nécessite au préalable 3 étapes :

- Identifier la structure référente qui peut accompagner le projet,
- établir le lien entre l'établissement scolaire et la Commune pour l'informer du projet et la questionner sur des sites d'accueil potentiels de l'aire éducative (le choix final revient aux élèves),
- évaluer le coût du projet avec le référent afin de lancer des demandes de financement.

La zone de l'aire éducative ne doit pas nécessairement se trouver dans un espace protégé, elle doit être située sur la commune, à proximité de l'école. L'enseignant, avec le soutien de la structure référente, amène les élèves à construire leur projet d'aire, en suivant les étapes du guide méthodologique et autres outils développés par l'OFB.

L'équipe régionale de l'OFB et ses partenaires territoriaux sont également là pour accompagner les aires éducatives. Dès 2021, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie proposera des financements pour ces projets. Plus de 200 établissements scolaires sont déjà engagés dans cette démarche en France.

Vous êtes enseignant ou élu et souhaitez avoir plus d'infos sur cette démarche des aires éducatives pour l'année scolaire 2021-22 ?

Consultez la page <http://ofb.gouv.fr/aires-educatives> ou contactez Nathalie CHEVALLIER au sein de la Direction régionale de l'OFB à Seulline (14) : 02 31 77 71 11 - nathalie.chevallier@ofb.gouv.fr



L'agenda des chantiers citoyens organisés sur le littoral calvadosien est à découvrir sur le site internet du programme.



Rivage propre est une opération mise en oeuvre par



VALLEE DE L'ORNE

Avec le soutien de



Opération Rivage propre
CPIE Vallée de l'Orne
Maison de la nature et de l'estuaire
14121 Sallenelles
Standard : 02 31 78 71 06
Pour recevoir ce bulletin par mé,
inscrivez-vous sur www.rivagepropre.com